

N° 2025-01

SYNDICAT ENFANCE JEUNESSE INTERCOMMUNAL

Extrait du Registre des délibérations du Comité Syndical
Séance du 30 janvier 2025

NOMBRE DE MEMBRES EN EXERCICE : 20
NOMBRE DE MEMBRES PRÉSENTS : 16
NOMBRE DE SUFFRAGE EXPRIMES : 19

L'an deux mille vingt-cinq, le 30 janvier, sur convocation faite le 23 janvier, le Comité Syndical s'est rassemblé en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre DBJAY à la mairie d'Echillais.

Présents titulaires (16) : CANAUD Jeannine, CLOCHARD Roland, COGNE Geneviève, COUESNON Elsa, DBJAY Jean-Pierre, DURIEUX Michel, GRIMAUULT Wilfried, MARTIN Alain, MAUGAN Claude, MAZEDIER Patrick, MORJON Marie-Laure, MOSTAFA Samy, PACAUD Lionel, PORTRON Didier, PRUGNIERES Anne-Cécile, VINOT Valérie

Pouvoirs (3) : GAURIER Sylvain à MOSTAFA Samy, PERLADE Lydie à DBJAY Jean-Pierre, VILLARD Simon à CANAUD Jeannine

Excusé (1) : LOUVRIER Franck

Secrétaire de séance : CANAUD Jeannine

Elu rapporteur : Monsieur PACAUD – Vice-Président

Objet : Débat d'Orientation Budgétaire – Budget 2025

Vu l'article L.2312-1 du CGCT,

Vu l'arrêté préfectoral du 22 décembre 2014 portant création du Syndicat Enfance Jeunesse Intercommunal (SEJI),

Vu les nouvelles dispositions issues de la loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République (NOTRe)

Afin d'examiner les grandes orientations qui présideront à l'élaboration du budget primitif 2025, Monsieur le Vice-Président invite le Comité Syndical à tenir son Débat d'Orientation Budgétaire (DOB) sur les points suivants :

I – Le Syndicat Enfance Jeunesse Intercommunal

A – 2024, un taux d'activité contrasté

B – Financement du syndicat

II – Budget 2025

A – Section de fonctionnement

B – Section d'investissement

C – Synthèse des orientations budgétaires 2025

III – L'avenir

AR Prefecture

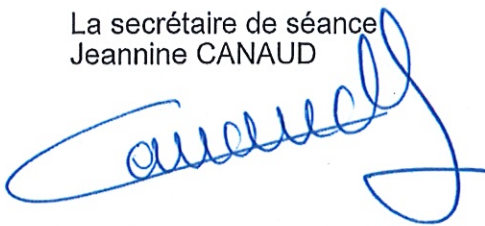
017-200049625-20250130-2025_01-DE
Reçu le 13/02/2025

Après avoir entendu l'exposé et en avoir délibéré le Comité Syndical décide de

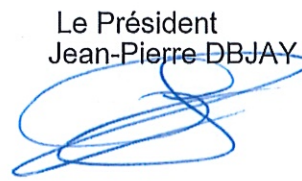
- **PRENDRE ACTE** de la tenue du débat d'orientation budgétaire 2025, à la suite de la présentation du Rapport d'Orientation Budgétaire figurant en annexe.

Approuvé à l'unanimité

La secrétaire de séance
Jeannine CANAUD



Le Président
Jean-Pierre DBJAY



Enregistré en Sous-Préfecture le :
Sous le n°017-200049625-20250130-2025_01DE
Affiché le : 18 FEV 2025

Certifié exécutoire le : 18 FEV, 2025

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception